MINISTERE DU DEVELOPPMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

BURKINA FASO Unité - Progrès - Justice

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE FINANCEMENT ET DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (AFP-PME)

DIRECTION GENERALE





TERMES DE REFERENCES POUR L'ORGANISATION D'UN CONCOURS DENOMME « OSER SON FINANCEMENT » DANS LE CADRE DE LA CELEBRATION DE L'EDITION 2023 DE LA JOURNEE MONDIALE DES PME.

Juin 2023

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

À l'instar de tous les pays membres de l'UEMOA, les Micros, Petites et Moyennes Entreprises (PME) formant l'essentiel du tissu économique du Burkina Faso, fournissent une part appréciable des emplois et participent à la création de la valeur ajoutée.

Elles jouent ainsi un rôle moteur dans l'économie nationale, principalement dans les domaines de la création d'emplois et de richesses ainsi que la mobilisation des ressources économiques.

De par leur dynamisme et la facilité d'adaptation que leur confère leur taille, les PME contribuent à améliorer la compétitivité et à accompagner les processus de restructuration des économies des pays de la sous-région en général et du Burkina Faso en particulier.

En effet, elles sont considérées comme des acteurs centraux du développement durable dans la mesure où elles contribuent aux différentes dimensions constitutives de celui-ci. Grâce à leur contribution à la création d'emplois, elles participent à la lutte contre la pauvreté et contre les inégalités. Leur flexibilité et leurs capacités d'innovation sont à l'origine de leur contribution à la création de nouvelles richesses et à la compétitivité de leurs pays. Leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques et aux défis environnementaux leur permettent de contribuer utilement à faire de l'environnement, non seulement une simple contrainte, mais aussi un atout et un vecteur de croissance.

Au regard de leur importance dans le développement socio-économique durable du Burkina Faso, les PME sont au cœur de l'action du Gouvernement depuis plusieurs décennies, en témoigne leur place dans les différents référentiels nationaux en matière de lutte contre la pauvreté.

Ce rôle central des PME a été reconnu par plusieurs organismes internationaux notamment la Banque Mondiale qui dans son rapport 2014 a considéré les PME comme de véritables vecteurs de création d'emplois et de croissance. Pour l'Organisation des Nations Unies (ONU), les PME représentent environ 90% de l'activité économique

mondiale et sont en première ligne pour diffuser des technologies transformatrices et imaginer de nouveaux modèles économiques.

C'est ainsi que l'Assemblée Générale des Nations Unies en sa séance du 06 avril 2017, a institué la « **Journée Mondiale des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (JM-MPME)** » célébrée le **27 juin** de chaque année. L'objectif à travers cette journée est de sensibiliser l'opinion publique sur l'importance stratégique de ces acteurs économiques dans la dynamique de concrétisation des objectifs de développement durable.

Ces dernières années, les PME, locomotives de développement de l'économie du Burkina Faso font face à de multiples crises notamment sécuritaire et économique. Loin de les mettre à genoux, ces crises d'origines internationales et nationales occasionnant de nombreuses difficultés, ont obligés les PME à développer des capacités de résilience leur permettant de continuer à jouer leur rôle dans le développement des économies de leur localité.

La célébration de l'édition 2023 de la JM-MPME au Burkina Faso, prévue pour se tenir du 26 au 27 juin 2023 sur le thème « **Transformation des économies locales : rôle et stratégies de résilience des PME burkinabè dans un contexte de crises sécuritaire et économique »**, se veut être un cadre pour mettre en lumière le rôle des PME burkinabè dans la transformation des économies locales.

Dès lors, l'AFP-PME dans la même synergie que l'édition 2022, souhaite célébrer l'édition 2023 autour de diverses activités avec tous les acteurs de l'écosystème au profit des PME.

Dans le cadre de cette célébration, Il est prévu l'organisation d'un concours dénommé « **OSER SON FINANCEMENT** » au profit de jeunes porteurs de projets en vue de leur permettre de lever des fonds pour démarrer leurs activités.

2. Objectif principal

L'objectif principal du concours est de mettre en compétition des PME dont les meilleures bénéficieront d'un accompagnement financier sous forme de fonds d'amorçage et des bons d'accompagnement en services non financiers.

De façon spécifique, il s'agira de :

- lancer l'appel à candidature ;
- ♣ procéder à la présélection des dix (10) meilleurs projets innovants ;
- organiser le pitch des candidats retenus à l'issue de la présélection;
- ♣ procéder à la sélection des trois (03) meilleurs projets ainsi que le meilleur projet de femme et du(de la) plus jeune candidat;
- primer les projets sélectionnés.

3. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de la compétition, il est attendu les résultats suivants :

- le lancement de l'appel à candidature ;
- les dix (10) meilleurs projets innovants sont présélectionnés ;
- ♣ le pitch des candidats retenus à l'issue de la présélection est tenu ;
- ♣ les trois (03) meilleurs projets ainsi que les meilleurs projets de femme et du plus jeune candidat sont sélectionnés;
- ♣ les projets sélectionnés sont primés.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les participants doivent remplir les conditions suivantes :

- 4 être âgé de 18 ans à 35 ans pour les hommes et sans limitation d'âge pour les femmes ;
- exercer son activité au Burkina Faso ;
- remplir la fiche de participation ;
- avoir au moins un prototype de son projet ;
- # être capable de présenter son projet sous forme de pitch devant un jury;
- avoir au maximum 02 ans d'existence ;
- **4** accepter les conditions du concours.

5. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats doivent :

- remplir le formulaire de candidature en ligne ;
- ≠ joindre un document de présentation de son projet selon le canevas demandé ;
- joindre une photo du prototype de son ou ses produit (s) ;
- ♣ joindre des documents d'identification scannées du candidat (CNIB ou PASSEPORT).

6. CRITERES D'EVALUATION

Il sera mis en place à cet effet un comité de présélection des dossiers et un jury de sélection. Les critères de présélection sont les suivants :

- La faisabilité technique du projet : s'assurer si le projet est techniquement réalisable ;
- ♣ le caractère innovant : les candidats seront évalués sur leur capacité à proposer un projet innovant (définir clairement le besoin du client et la solution proposée);
- ♣ l'impact économique : les candidats seront évalués sur la base des emplois créés et les retombées financières ;
- → l'impact social : les candidats seront évalués sur la base des effets sociaux notamment les formations professionnelles, l'implication des communautés locales...;
- ♣ la stratégie commerciale : les candidats devront proposer une solution viable sur le plan commercial, qui répond aux besoins des consommateurs et économiquement rentable ;
- ♣ la viabilité financière : les candidats seront évalués sur la base de la rentabilité, la faisabilité et la durabilité économique ;
- ♣ l'impact environnemental : les candidats devront décrire les effets de leurs activités sur l'environnement et proposer des mesures d'atténuation ;
- ♣ la qualité du dossier : les candidats seront évalués sur la base de la qualité du dossier notamment la présentation.

La sélection (le pitch) sera réalisée sur la base des critères suivants :

- ♣ le développement du discours du projet (présentation du candidat, présentation des produits et services, pertinence du projet économique);
- adéquation entre le projet et le profil du candidat ;

- ♣ la logique et l'effectivité du projet (projet réalisable à court terme et/ou effective, business facilement déployable, pertinence du modèle économique ;
- ♣ le langage physique du candidat (langage corporel, tenue vestimentaire, temps mis) ;
- ♣ la voix du candidat (flexibilité, volume) ;
- ♣ la cohérence du projet (intérêt du projet avec les défis du moment) ;
- ♣ le projet pouvant créer d'autres emplois (les emplois générés par le projet).

Le processus de présélection et de sélection s'articulera autour des étapes suivantes :

Période	Etapes de présélection
Du 09 au 16 juin 2023	Lancement de l'appel à candidature
Du 19 au 20 juin 2023	Apurement des dossiers - Vérification de l'éligibilité
Au plus tard 20 juin 2023	- Sélection des dix (10) candidatures éligibles
Période	Etapes de sélection
26 juin 2023	Pitch et délibération
27 juin 2023	Cérémonie de remise des prix
	- Remise des attestations aux dix (10) présélectionnés
	- remise des prix aux trois (03) meilleurs projets

Les inscriptions se feront en ligne à travers le lien https://bit.ly/inscription-concours-jmmpme

7. LES LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus du concours sont :

- liste de présence des membres du jury ;
- ♣ liste des candidatures ;
- ♣ procès-verbal de présélection ;
- procès-verbal de sélection ;

8. ORGANISATION

Pour la réussite du concours, une bonne organisation est nécessaire. A cet effet, la préparation se fera suivant les étapes ci-après :

- L'élaboration des documents du concours (l'appel à candidature, le formulaire de candidature, le règlement intérieur);
- ♣ le lancement de l'appel à candidature à travers le site web et la page Facebook de l'Agence et du concours pour une meilleure visibilité;
- ♣ la réception des candidatures en ligne ;
- la réalisation de la présélection selon les critères de présélection définis ;
- 4 l'organisation des pitch en vue de la sélection définitive ;
- ♣ l'organisation de la cérémonie de remise des prix.

9. CONSTITUTION DES PRIX

A l'issue du concours, les trois (03) meilleurs candidats auront les prix suivants :

- **Premier prix** : Trophée + Attestation de participation + 500 000 FCFA + possibilité d'avoir un prêt d'amorçage de 2 500 000 à 5 000 000 FCFA + accompagnement non financier
- Deuxième prix : Trophée + Attestation de participation + 400 000 F CFA + possibilité d'avoir un prêt d'amorçage de 2 500 000 à 5 000 000 FCFA + accompagnement non financier
- Troisième prix : Trophée + Attestation de participation + 300 000 F CFA + possibilité d'avoir un prêt d'amorçage de 2 500 000 à 5 000 000 FCFA + accompagnement non financier
- Quatrième prix : Trophée + Attestation de participation + 300 000 FCFA + possibilité d'avoir un prêt d'amorçage de 2 500 000 à 5 000 000 FCFA + accompagnement non financier
- Cinquième prix : Trophée + Attestation de participation + 300 000 FCFA + possibilité d'avoir un prêt d'amorçage de 2 500 000 à 5 000 000 FCFA + accompagnement non financier